



Marylène Marjoux
07-66-37-90-36
angelitaimmo@gmail.com



Honoraires transaction vente TTC

Inférieur à 60 000 €	10%
De 60 001 € à 80 000 €	9%
De 80 001 € à 110 000 €	8%
De 110 001€ à 160 000 €	7%
De 160 001€ à 200 000 €	6%
De 200 001€ à 300 000 €	5,5%
De 300 001 € à 500 000 €	5%
De 500 001€ à 800 000 €	4,5%
De 800 001 € à 1 000 000 €	4%
Supérieur à 1 000 001 €	3,5%

Honoraires transaction location TTC

Honoraires locataire selon loi ALUR :

- Visites, constitution du dossier et rédaction du bail → 10 € TTC/m²
- Réalisation état des lieux entrée et sortie → 3 € TTC/m²

Honoraires propriétaire selon loi ALUR :

- Visites, constitution du dossier et rédaction du bail → 10 € TTC/m²
- Réalisation état des lieux entrée et sortie → 3 € TTC/m²
- Honoraires de négociation → 5 € TTC/m²

Honoraires local commercial ou professionnel charge exclusive locataire :

- Frais de location HT = loyer net annuel x 25%